

# Bulletin du FMI

## Pays à faible revenu

### Le FMI clarifie son rôle en matière d'aide

Jan Kees Martijn et Shamsuddin Tareq

20 juillet 2007

- Le FMI veut promouvoir une meilleure utilisation de l'aide
- Son Conseil d'administration a approuvé une série de recommandations
- Elles seront intégrées aux directives opérationnelles du FMI

L'objectif est de parvenir à des niveaux de croissance économique plus élevés, afin de faire reculer la pauvreté écrasante qui sévit dans de nombreuses régions du monde, tout en évitant que l'économie ne soit déstabilisée par de brusques apports d'aide. Des flux d'aide soudains, en effet, peuvent entraîner une accélération de l'inflation, créer des goulets d'étranglement économiques et rendre les taux de change instables — ce qui peut, en fin de compte, aggraver le sort des pauvres.

Le Conseil d'administration du FMI s'est réuni le 6 juillet pour réfléchir à la façon dont l'institution, composée de 185 pays, peut promouvoir une utilisation efficace et durable de l'aide. Le Conseil a entériné plusieurs recommandations à cet effet.

Les délibérations du Conseil se sont inspirées de deux études des services du FMI publiées le 19 juillet — l'une portant sur l'élaboration globale des programmes (*Aid Inflows—The Role of the Fund and Operational Issues for Program Design*), l'autre sur les questions de politique budgétaire (*Fiscal Policy Response to Scaled-Up Aid*). Les conclusions des délibérations seront intégrées aux autres travaux menés par le FMI dans ce domaine (tels que la mise à jour du cadre de la viabilité de la dette effectuée l'année dernière) en vue de mettre en place un cadre opérationnel régissant de façon exhaustive le rôle du FMI dans les pays à faible revenu.

### Les flux d'aide imprévisibles

La communauté internationale s'est engagée à soutenir les efforts déployés par les pays à faible revenu pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en accroissant le volume de l'aide et en améliorant sa distribution. L'aide publique au développement en faveur des pays à faible revenu a certes légèrement diminué en 2006 par rapport à l'année précédente, mais l'assistance provenant des «bailleurs de fonds émergents» et d'autres sources privées, (notamment les fonds pour la santé) est en augmentation (voir *Where's the Money?*).

S'il est vrai que l'aide extérieure peut apporter aux pays le surcroît de ressources dont ils ont besoin pour réaliser leurs objectifs de développement, elle peut aussi se

révéler imprévisible et compliquer la gestion macroéconomique, notamment en cas de forte augmentation du volume de l'aide.

Le FMI joue un rôle important en aidant les pays à créer et à préserver un environnement macroéconomique propice à une utilisation efficace de l'aide. Les efforts qu'il déploie pour aider les pays à mettre en place des cadres de politique économique aptes à assurer une croissance durable et à réduire la pauvreté, tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité de la dette, font partie intégrante de sa stratégie à moyen terme (SMT).

La SMT met notamment l'accent sur les conseils prodigués par le FMI aux pays à faible revenu au sujet des politiques macroéconomiques qu'il convient de mettre en œuvre lorsque les flux d'aide augmentent et leur volatilité s'accroît. Le FMI recommande d'utiliser pleinement les apports d'aide dans un horizon pluriannuel, tout en lissant les dépenses publiques d'une année sur l'autre. S'agissant des pays qui ne connaissent pas encore la stabilité macroéconomique et manquent de réserves, une stratégie prudente consiste à épargner initialement une partie du surcroît d'aide, afin de constituer un coussin adéquat de réserves, qui pourront être débloquées le jour où l'aide se révélera inférieure aux prévisions.

### **Réponse aux inquiétudes**

Les récentes délibérations du Conseil d'administration répondent en partie aux préoccupations exprimées par le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) du FMI sur le rôle de l'institution dans l'aide à l'Afrique subsaharienne. Dans son rapport, publié en février dernier, le BIE note que le FMI a la possibilité de clarifier ses orientations dans plusieurs domaines, tels que les projections de l'aide, l'assimilation de l'aide supplémentaire et l'examen de scénarios de rechange en ce qui concerne l'évaluation des montants d'aide qu'un pays peut absorber efficacement.

Les délibérations ont porté principalement sur les répercussions opérationnelles que l'accroissement de l'aide peut avoir sur les conseils prodigués par le FMI et la conception des programmes. Voici quelques-unes des principales recommandations approuvées par le Conseil d'administration :

- Les programmes de politique économique appuyés par le FMI doivent favoriser une utilisation complète et effective de l'aide au fil du temps, selon les capacités et les besoins de développement du pays, tout en préservant la stabilité macroéconomique.
- Pour que l'aide soit efficace, il est nécessaire de coordonner étroitement la hausse des dépenses budgétaires basées sur l'aide avec la politique monétaire et la politique de change.
- Les services du FMI doivent se mettre à la disposition des autorités nationales pour les aider à formuler des scénarios macroéconomiques de rechange reposant sur un accroissement de l'aide.
- Il convient de formuler les plans de dépenses dans le contexte de cadres budgétaires à moyen terme. Un cheminement régulier des dépenses permettra aux pays de mieux surmonter la volatilité de l'aide et son caractère incertain tout en assurant le financement adéquat de l'ensemble du programme de dépenses.
- Il ne faut avoir recours au plafonnement de la masse salariale dans le cadre de programmes appuyés par le FMI que dans des circonstances exceptionnelles; le

plafonnement, en outre, doit être suffisamment souple pour intégrer une augmentation des flux d'aide au profit des grands secteurs de développement.

- Il est essentiel de renforcer les systèmes de gestion des finances publiques pour améliorer l'efficacité des dépenses de l'État.
- Il est crucial d'améliorer le recouvrement des recettes intérieures pour réduire la dépendance à long terme vis-à-vis de l'aide.
- Les documents de programme doivent inclure des explications claires sur la conception des programmes.

Ces recommandations, ainsi que d'autres, sont décrites plus en détail dans deux articles inspirés des études rédigées par les services du FMI, à l'attention du Conseil d'administration, sur l'utilisation de l'aide.

Jan Kees Martijn est Chef de division adjoint au Département de l'élaboration et de l'examen des politiques du FMI, tandis que Shamsuddin Tareq est Chef de division adjoint au Département des finances publiques.

Traduction d'un article paru dans le *Bulletin du FMI en ligne* : [www.imf.org/imfsurvey](http://www.imf.org/imfsurvey)